

AVANT LES ACCORDS D'ABRAHAM

LE MAROC AFFICHAIT UNE HOSTILITÉ "IMPLACABLE" ENVERS L'ALGÉRIE

Page 3

CORONAVIRUS

**233 NOUVEAUX
MALADES
ET 18 DÉCÈS
EN 24H**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4340 | Mardi 14 septembre 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

TOURISTES ÉTRANGERS

**L'ALGÉRIE
VA FACILITER
L'OCTROI
DE VISAS**

Page 16

GOUVERNEMENT

LE PLAN D'ACTION DEVANT LE PARLEMENT

Page 4



CONSEIL DES MINISTRES

**PLUSIEURS DÉCRETS
ET OFFRES APPROUVÉES**

Page 5

EDUCATION

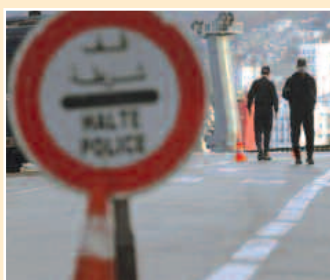
**LA RENTRÉE SCOLAIRE
SERA-T-ELLE
DE NOUVEAU REPORTÉE ?**

Page 4

CONFINEMENT EN ALGÉRIE

**LEVÉE DE PLUSIEURS
MESURES
DE RESTRICTION**

Page 3





100

*concentrateurs
d'oxygène distri-
bués à six hôpi-
taux*

2000

*morts dans des
accidents de la
route depuis le
début de l'année*

1,5

*million de poules
reproductrices déci-
mées par la grippe
aviaire*

Huile alimentaire-sucre blanc : examen d'un décret relatif au plafonnement des prix

Un projet de décret exécutif qui plafonne les prix à consommateurs et des marges plafonds à la production, à l'importation et à la distribution, aux stades de gros et de détail, de l'huile alimentaire raffinée ordinaire et du sucre blanc a été examiné lors de la réunion du Gouvernement présidée par le Premier ministre, Ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.

Selon un communiqué du Premier ministre, cet exposé présenté par le ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations est relatif au projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n° 11-108 du 06/03/2011 fixant le prix plafond à consommateur ainsi que les marges plafonds à la production, à l'importation et à la distribution, aux stades de gros et de détail, de l'huile alimentaire raffinée ordinaire et du sucre blanc.

Ce projet de texte "vise à mieux rationaliser les importations des produits intermédiaires et des produits finis pour cette catégorie de denrées alimentaires, à travers notamment l'élargissement de la compensation des prix à d'autres matières produites localement afin de protéger la production nationale", a précisé la même source.



De nouvelles mesures complémentaires pour promouvoir l'écosystème des start-up



Le Gouvernement a entendu lors de sa réunion, qui s'est déroulée au Palais du Gouvernement et présidée par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, une communication sur les mesures complémentaires proposées pour promouvoir l'écosystème des start-up et réussir le virage vers l'économie de la connaissance.

Selon un communiqué des services du Premier ministre, cette communication a été présentée par le ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie de la Connaissance et des Start-up. Lors de cette communication, "il a été présenté le bilan des dispositions réglementaires, institutionnelles et financières déjà mises en œuvre ainsi que les propositions de mesures visant à promouvoir l'écosystème de l'innovation et réussir ce virage vers l'économie de la connaissance", a ajouté la même source. "Ces mesures s'articulent particulièrement autour de l'amélioration du cadre juridique relatif aux start-up et à l'économie de la connaissance et le financement des start-ups et de l'innovation et encouragement du capital risque. Ces dispositions concernent également la promotion des structures d'accompagnement des start-up, ainsi que les actions transversales pour renforcer le rôle des startups dans le développement économique du pays", a-t-on souligné de même source.

27^e édition du Fespaco Trois films algériens en lice

"Trois films algériens représenteront l'Algérie à la 27^e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco 2021), prévu du 16 au 23 octobre prochain", lit-on sur le site officiel du Festival. Deux films algériens participent à ce rendez-vous panafricain dans la catégorie "Documentaire long métrage", à savoir "Fanon, hier et aujourd'hui" du réalisateur franco-algérien Meziane Hassane qui renferme des témoignages vivants sur le militant et psychiatre Frantz Fanon, en hommage à sa contribution à la guerre de libération nationale, et "Janitou" de Hattou Amine, en compétition avec les films "En route pour le milliard" de Hamadi Dieudo (R.D Congo), "Faya Dayi" de Beshir Jessica (Ethiopie) et "Le dernier refuge" de Samassekou Ousmane (Mali). L'Algérie est représentée dans la catégorie des courts métrages par le film "Je me suis mordue la langue" de la réalisatrice franco-algérienne Khada Nina, en lice avec 28 productions de réalisateurs africains, à l'instar de « MADA ou l'histoire du premier homme » de Pantaleon Laurent (La Réunion), « Nos voisins » de Kabore Delphine (Burkina Faso) et « Prisoner and jailer » Lamin Muhannad (Libye). En dehors de la compétition officielle pour



l'Étalon d'or du Yennenga, le public sera au rendez-vous avec les films algériens « Tahia Ya Didou » de Mohamed Zinet, « Omar Gatlat » de Merzak Allouache dans la sélection retrospective « Fespaco classics », en sus d'un film d'animation du réalisateur Boukhari Boubaker dans la sélection retrospective des films d'animation africains. Les longs métrages « Le choix d'Ali » de Amor Hakkar et « La vie d'après » de Anis Djaad (2019) seront projetés dans la sélection « Panorama » du Festival. Lors de la présentation de la liste des films en compétition pour "l'Étalon d'or de Yennenga", les organisateurs ont affirmé le choix de 17 films sur un total de 1132 fictions long métrage.

Grâce au drapeau américain, un chat sauvé d'une lourde chute par des fans dans un stade de football

Les Hurricanes de Miami affrontaient à domicile les Mountaineers d'Appalachian State, ce week-end, dans le cadre du championnat universitaire de football américain. Mais ce samedi 11 septembre, au Hard Rock Stadium, la plus belle action du match ne s'est pas déroulée sur le terrain, mais en tribune.

Venus supporter leur équipe, des fans floridiens massés dans les sections 107 et 110 de l'enceinte, alertés par des cris affolés, ont été surpris en levant les yeux. Au-dessus d'eux, suspendu par le bout des griffes au balcon de la tribune supérieur, un chat se balançait dangereusement au-dessus du vide.

Il atterrit

sur la bannière étoilée----

Proche de l'animal, des spectateurs ont tenté de le récupérer depuis la tribune, en vain, comme le montrent des vidéos publiées sur Twitter. Plusieurs mètres en dessous, un groupe anticipait déjà la chute et se préparaient à réceptionner le félin, un drapeau américain tendu à bout de bras.

Quelques longues secondes plus tard, le chat est bel et bien tombé. Heureusement, sa chute a été amortie par la bannière étoilée et il a pu être sauvé, sous les cris d'une foule soulagée.

Largement relayée sur les réseaux sociaux, la séquence baptisée « Hard Rock Cat » est devenue virale. Sur Twitter, via le compte officiel du stade, les organisateurs ont remercié chaleureusement les fans pour ce sauvetage. Ils ont indiqué qu'un don allait être envoyé au profit de l'association Humane Miami, qui recueille les animaux abandonnés.

Un flamant rose se promène sur une plage et s'invite parmi les baigneurs

Il faisait 25 °C sous un soleil généreux, samedi 11 septembre 2021, à Canet-en-Roussillon (Pyrénées-Orientales). De quoi donner des envies de baignade aux touristes et habitants présents sur la plage de cette commune proche de Perpignan. Ils n'étaient pas seuls puisqu'un animal a fait une apparition inattendue dans l'après-midi. Un élégant flamant rose s'est promené sur le sable avant de tremper ses pattes dans la Méditerranée. À la vue du flamant rose, de nombreux badauds ont brandi leurs smartphones pour immortaliser la scène plutôt cocasse, repérée par nos confrères de L'Indépendant. Les flamants roses sont nombreux dans le sud de la France, particulièrement en Camargue. Mais ils préfèrent généralement les étangs et marais aux plages de Méditerranée !

D
I
X
I
t

Brahim Guendouzi, professeur d'économie à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou :

"Il n'y a pas une équité devant l'impôt puisque toutes les personnes qui sont dans l'informel échappent à la fiscalité.."

AVANT LES ACCORDS D'ABRAHAM

Le Maroc affichait une hostilité "implacable" envers l'Algérie

"Le Maroc entretenait une hostilité 'implacable' envers l'Algérie bien avant les accords d'Abraham, mais le seuil de tolérance d'Alger contre cette hostile attitude a été atteint en juillet lorsque l'ambassadeur marocain à l'ONU a distribué une note exprimant son soutien au mouvement terroriste MAK," indique l'expert en relations internationales Yahia Zoubir.

PAR LAKHDARI BRAHIMI

Dans une analyse publiée lundi sur le site spécialisé The conversation.com, M. Zoubir, relève qu'« avant les accords d'Abraham, les responsables marocains affichaient une hostilité implacable envers l'Algérie et à laquelle le gouvernement algérien n'a pas répondu ». « Néanmoins, le seuil de tolérance d'Alger contre cette hostilité a été atteint à la mi-juillet lorsque l'ambassadeur du Maroc à l'ONU a distribué une note exprimant son soutien à l'organisation terroriste (mouvement pour l'autonomie de la Kabylie), » fait-il remarquer. Cela a conduit l'Algérie à rappeler son ambassadeur au Maroc pour des « consultations » et à demander au Maroc une clarification officielle, ce qu'Alger n'a jamais reçu. À compter du 24 août, l'Algérie a décidé alors de rompre les relations diplomatiques avec le Maroc. En effet, selon Yahia Zoubir, cette rupture est « le produit d'une



longue histoire de tensions ».

Au cours de la dernière décennie, « le Maroc a fait avancer ses intérêts, souvent au détriment de l'Algérie ». Ces « actes hostiles » envers l'Algérie sont à l'origine de cette rupture. « En 1994, durant la décennie noire qu'a traversée l'Algérie, les autorités marocaines ont accusé à tort l'Algérie d'être à l'origine des attentats terroristes de l'hôtel Asni à Marrakech et a imposé, par la suite, des visas aux Algériens. Par réciprocité, l'Algérie a imposé des visas et a fermé ses frontières terrestres avec le Maroc, » rappelle-t-il. Au cours des derniers mois, le professeur de relations internationales à Kedge Business School, relève deux événements qui ont exacerbé les tensions. Le premier était l'agression menée par les forces marocaines, le 13 novembre 2020, contre des Sahraouis qui manifestaient pacifiquement à El-Guerguerat. Ensuite, il y a eu le tweet de l'ex-Président des États-Unis, Donald Trump, annonçant sa reconnaissance unilatérale de la préten-

due souveraineté marocaine au Sahara occidental. L'Algérie a perçu ces deux décisions comme « une menace réelle pour sa sécurité nationale », note l'auteur.

L'autre acte hostile a été le scandale d'espionnage révélé par un consortium de médias *Forbidden Stories* et Amnesty International. Selon les révélations sur l'affaire Pegasus, du nom du logiciel espion commercialisé par la société israélienne NSO, le Maroc a ciblé 6.000 Algériens, dont de hauts responsables.

En termes d'impact, M. Zoubir estime que le projet de l'Union du Maghreb, créé en 1989 est devenu depuis 1996 « moribond » en raison des tensions répétées. La rupture risque aussi, pour lui, d'« entraîner des réalignements géopolitiques. Mais tout dépendra de savoir si le Maroc intensifiera les tensions en utilisant la carte israélienne contre l'Algérie, ou s'il cherchera à réduire les tensions ».

L. B.

POLÉMIQUE

L'Organisation des Moudjahidine répond au « dérapage » de Brahimi

Les dernières déclarations de Lakhdar Brahimi suscitent encore polémique. Cette fois, c'est le secrétaire général par intérim de l'ONM, qui a commenté la dernière sortie médiatique du diplomate algérien. Pour rappel, le diplomate algérien était, lui aussi, moudjahid et même membre fondateur de l'UGEMA. Ces derniers jours, il a cependant commis une comparaison qui n'a pas été du goût de tous. Lakhdar Brahimi, en réponse à une question d'un journaliste français, a déclaré que le départ des Américains d'Afghanistan, « C'est comme pour les Français et l'Algérie. Ce sont les États-Unis qui ont décidé de partir ».

« Brahimi semble halluciner »

Ces déclarations, si elles ne portent pas atteinte à la mémoire des Chouhadas, remettent en cause le récit fondateur de l'Algérie moderne. Elles ont été dénoncées de partout. Dernière réaction en date, est celle de Mohand Ouamar Benelhadj, le secrétaire général par intérim de l'ONM. Dans une vidéo mise en ligne sur la chaîne Youtube de l'ONM, Mohand Ouamar Benelhadj s'est montré sidéré. Il affirme « qu'un diplomate et un politicien algérien a déclaré ces derniers jours que le départ des américains d'Afghanistan ressemble à celui de la France d'Algérie ». « C'est une chose ahurissante ! », déclare sidéré Mohand Ouamar Benelhadj. Le secrétaire de l'ONM ajoute : « Quelle comparaison pourrait y avoir entre la présence de la France en Algérie, en tant qu'état colonialiste qui est resté pendant 130 avec des effectifs dépassant les 1 million de militaires, armés par l'Alliance atlantique, et celle des américains en Afghanistan, qui soutenait le gouvernement afghan ». Pour Mohand Ouamar Benelhadj « Il n'y a aucune comparaison ». Tout en qualifiant Brahimi de frère, Mohand Ouamar Benelhadj indique ensuite que le diplomate algérien « semble halluciner ». « La France est partie d'Algérie après avoir tué un million et demi d'Algériens entre 1954 et 1962 », a-t-il conclu. R. N.

CONFINEMENT EN ALGÉRIE

Levée de plusieurs mesures de restriction

Le Premier ministre, ministres des Finances, Aïmene Benabderahmane, a décidé de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile (de 22h00 à 5h00) dans 31 wilayas, à compter de mardi 14 septembre, dans le cadre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19), a indiqué lundi un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

"En application des instructions de Monsieur le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et l'autorité sanitaire, le Premier ministre, ministre des Finances Monsieur Aïmene Benabderahmane, a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19). S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (Covid-19), ces mesures visent, au regard de la situation épidémiologique,

à réaménager le dispositif actuel de protection et de prévention.

Les mesures édictées ci-après sont prévues pour une période de quinze (15) jours et prennent effet à compter du mardi 14 septembre 2021.

1- En matière de confinement partiel à domicile:

La mesure de confinement partiel à domicile est réaménagée et reconduite comme suit:

- La mesure de confinement partiel à domicile de vingt deux (22) heures jusqu'au lendemain à cinq (5) heures du matin est applicable dans les trente et une (31) wilayas suivantes: Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaïa, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma, Ain Temouchent et Relizane.

- Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les vingt sept (27) wilayas suivantes: Adrar, Chlef, Biskra, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Médéa, Mascara, Illizi, Bordj Bou Arreridj, El

Tarf, Tindouf, Tissemsilt, Tipaza, Mila, Ain Defla, Ghardaïa, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Beni Abbès, Ouled Djellal, In Salah, In Guezam, Touggourt, Djanet, El Meghaïr et El Meniaâ.

Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.

2- En matière d'activités sociales et économiques:

- La levée de la mesure de fermeture, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, des activités suivantes: des marchés de ventes des véhicules d'occasion, des salles omnisports et les salles de sport, des maisons de jeunes, des centres culturels et les bibliothèques.

- La reconduction de la mesure de renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du

respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

3- En matière de regroupements et rassemblements publics:

- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le Territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.

- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

Le Gouvernement appelle les citoyens à maintenir le plus haut degré de vigilance devant le risque toujours important de rebond des cas de contamination et les invite à ce titre à poursuivre, de manière rigoureuse, le respect des gestes barrières et des différents protocoles sanitaires adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et dédiés aux différentes activités économiques, commerciales et sociales.

R. N. .

ÉDUCATION

La rentrée scolaire pourra-t-elle être de nouveau reportée ?

Les rentrées sociale et scolaire en Algérie se déroulent sous haute tension cette année. Outre les défis habituels auxquels les pouvoirs publics font face à chaque fois, cette rentrée revêt un caractère singulier après toute une série d'événements qui a marqué le pays ces derniers mois. Si toutes les rentrées se ressemblent ces dernières années, celle de 2021 s'annonce exceptionnelle. À la crise sanitaire, s'ajoute un pouvoir d'achat en berne et une fièvre inflationniste qui n'inquiète plus que les experts. Plus qu'un défi, cette rentrée sera un véritable examen pour les responsables qui sont à la tête des secteurs publics.

Rentrée scolaire : plus qu'un défi-

Organiser la rentrée scolaire n'est pas une mince affaire. Onze millions d'élèves et plus de sept cent mille fonctionnaires devraient être gérés à la fois. Ce grand nombre est réparti sur plus de 30 000 établissements. Vu l'ampleur de la tâche, le Gouvernement a dû reporter la rentrée une première fois au 21 septembre prochain. La cause principale de ce report reste la crise sanitaire, qui inquiète toujours au plus haut point les élèves, leurs parents, ainsi que tous les responsables. Après la terreur que le variant Delta avait semé en juillet dernier, touchant même les enfants, des mesures strictes sont attendues par tous. Mais qu'en est-il sur le terrain ? La rentrée et son bon déroulement tiennent à une campagne de vaccination qui peine à charmer le public, mais aussi à d'autres défis, qui ont l'air de paralyser les rouages du secteur. En effet, la surcharge des heures de travail et le manque de moyens pédagogiques inquiètent plus d'un. À en croire les syndicats du secteur, les pouvoirs publics sont loin d'avoir tenu leurs promesses. Selon Messaoud Boudiba, porte-parole du Cnapeste, un report de la rentrée reste toutefois une probabilité éloignée. « *il ne s'agit que de rumeurs et que jusqu'à présent ils n'ont rien reçu d'officiel* », a-t-il confié. Pour le Satef « *et même s'il n'y a rien d'officiel, tous ces problèmes non résolus n'augurent rien de bon pour cette rentrée* ». Enfin le Snaeste pense que tout va se faire comme prévu. Le même syndicat affirme toutefois que s'il y a report, « *c'est pour mieux appliquer sur le terrain le protocole sanitaire et prendre certaines mesures pour la réussir* ».

R. N.

GOUVERNEMENT

Le plan d'action devant le Parlement

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a affirmé hier à Alger, que le Gouvernement a pris en considération dans son plan d'action, l'aspect "opérationnel" avec "classement des priorités", en fonction des exigences de la conjoncture actuelle.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Présentant le plan d'action du Gouvernement aux membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Benabderrahmane a indiqué que ce plan se veut "la ligne d'orientation" sur laquelle sont fondées les démarches du Gouvernement et qui ont pris en compte

l'aspect "opérationnel avec classement des priorités en fonction des exigences de la conjoncture actuelle", en sus des objectifs tracés par le président de la République au sein de ses engagements.

Le Premier ministre a indiqué que le Gouvernement "s'emploiera sans relâche à valoriser et à consolider les acquis et réalisations (...) et continuera à aller de l'avant dans l'accomplissement de ce qui reste des objectifs et engagements dans le cadre de l'édification des fondements de l'Algérie Nouvelle", ajoutant que les conjonctures économique et sociale que vit le pays ont coïncidé avec l'élaboration de ce plan, notamment dans la situation de crise sanitaire qui requiert du Gouvernement de "redoubler d'efforts, en vue de faire face à la pandémie, à ses répercussions et à ses retombées sur tous les plans".

M. Benabderrahmane a appelé tout un chacun, quel que soit le poste de responsabilité, à se mobiliser et à conjuguer les efforts "afin de relever les défis" auxquels

fait face l'Algérie en vue de garantir "une vie décente à nos concitoyens et assurer un avenir meilleur à nos enfants dans la sécurité, la stabilité, le bien-être et la prospérité".

Le Gouvernement est "déterminé" à œuvrer pour "concrétiser réellement la volonté de bâtir une Algérie nouvelle, en réponse aux aspirations du peuple algérien" qui n'a de cesse "plaider pour un État de droit et de souveraineté et aspirer à une gouvernance économique moderne et transparente, souhaitant voir l'instauration d'une politique sociale juste et équitable, loin des pratiques de la corruption et du népotisme qui ont gangré l'économie nationale", a assuré le Premier ministre. Cette démarche, poursuit M. Benabderrahmane, vise à "rétablir la confiance de notre vaillant peuple dans les institutions de l'État et reprendre son rôle en tant que partenaire contribuant à l'émergence de pratiques politiques saines et démocratiques".

R. R.

AFFRONTLEMENTS ENTRE OPPOSANTS ET PARTISANS DE BAADJI

Le FLN s'enfonce dans la crise

PAR KAMAL HAMED

La guerre de tranchées fait toujours rage au parti du FLN. Entre les partisans d'Abou El Fadl Baadji et ses opposants, c'est désormais à couteaux tirés que l'on s'affronte. Les opposants de Abou El Fadl Baadji ont, pour rappel annoncé jeudi dernier que le Comité central du parti (CC) l'a destitué de son poste de secrétaire général. Lui s'accroche à son poste et accuse ses détracteurs d'avoir d'usage de méthodes réprouvées et violentes qui n'ont pas lieu, normalement, en politique. En effet les opposants de Baadji ont investi en grand nombre le siège national du parti. Il s'en est suivi une bataille rangée entre les opposants et les partisans du secrétaire général. Mais cela n'a pas

empêché les détracteurs d'Abou El Fadl Baadji d'annoncer que le Comité central du parti, qui s'est réuni le jour même au siège du parti avec la présence de pas moins de 297 membres a destitué Baadji qui n'est ainsi désormais plus secrétaire général. Cependant, malgré le fait que les opposants soutiennent mordicus que le quorum pour la tenue de la session du CC a été atteint, comme cela a été dûment attesté par un huissier de justice, Baadji et ses partisans contestent et estiment que ce ne sont là que « *des assertions sans fondements* ». Baadji se dit toujours être le secrétaire général légitime de l'ex parti unique ne compte pas, apparemment, abandonner de sitôt la partie comme il l'a affirmé maintes reprises, ses adversaires sont « *des cacheristes* ». Il fait allusion

aux partisans de l'ex président de la République qui ont soutenu la candidature pour un cinquième mandat lors d'un rassemblement tenu à la salle, omnisports du complexe Olympique Mohamed Boudiaf, à Alger. C'est dire que la bataille entre les deux camps promet encore d'autres épisodes et d'ailleurs avant-hier, devant le siège national du parti il y avait un face à face entre les deux parties et le pire a été évité de justesse. En effet partisans et opposants se sont rassemblés devant le siège et se sont même échangés quelques amabilités. Et sans la présence des forces de l'ordre la situation aurait pu connaître des dégâts puisque elles deux camps ont failli en venir aux mains. Pour rappel les opposants ont procédé à la destitution de Baadji et se sont installé un

instance de coordination nationale et ce jusqu'à la tenue d'une session du Comité central à fin d'élire le successeur d'Abou El Fadl Baadji. Tout porte à croire que cette affaire, qui plonge le FLN dans une crise aiguë, risque fort bien de connaître son épilogue devant les tribunaux. Pour rappel le secrétaire général élu du parti vers la fin du mois de mai de l'année 2020, s'est réalisé dans un contexte marqué par la déchéance qu'a connu son secrétaire général, Djamel Ould Abbas, qui croupit en prison à cause de scabreuses affaires liées à la corruption. Après une petite période de grâce. Les opposants de Baadji ont alors commencé à donner de la voix, et ce qui s'est passé jeudi semble être la fin d'un processus.

K. H.

VOLS D'AIR ALGÉRIE

Vers l'augmentation des dessertes ?

Selon le conseiller du président de la République chargé du Mouvement associatif et de la Communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, Air Algérie s'apprêterait à augmenter le nombre de vols internationaux...

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Depuis l'ouverture partielle des frontières aériennes le 1^{er} juin dernier, la communauté algérienne à l'étranger reste en quête de billets et de places sur les rares vols existants pour gagner le pays après 15 mois de fermeture. Certains restent branchés sur les sites officiels des compagnies aériennes dans l'espoir de décrocher un hypothétique billet, d'autres dénoncent la cherté des billets ou encore la rareté des vols. Cependant, cette situation devrait aller en s'améliorant. En effet, selon le conseiller du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, Air Algérie s'apprêterait à "augmenter le nombre de ses vols internationaux". Une bonne nouvelle pour la diaspora qui attend depuis le 1^{er} juin dernier de rejoindre le pays. L'annonce a été faite lors d'une rencontre organisée par le consul général d'Algérie à Marseille. Lors d'une conférence le conseiller de Tebboune a échangé avec les représentants de la diaspora algérienne en France, dont le député de la Zone 2 sud de la France, Tawfiq Khedim.



Lors de la rencontre, le député Khedim a profité de l'occasion pour appeler les autorités à reprendre les dessertes aériennes et traversées maritimes afin de faciliter le retour au pays des Algériens. D'un autre côté, Nazih Berramdane a fait savoir qu'il a remis au Président Tebboune une proposition d'augmentation du nombre de vols. Toutefois, Cette dernière dépend de la situation sanitaire. À compter du samedi 21 août, l'Algérie sera officiellement classée sur la liste rouge de la France. Une décision qui a été annoncée hier, jeudi 19 août, et qui va compliquer encore plus les démarches aux Algériens qui veulent rejoindre

l'Hexagone.

En effet, les voyageurs doivent présenter un motif impérieux ainsi qu'un test PCR ou antigénique négatif de moins de 48 heures à l'embarquement, en Algérie. Une fois arrivés en France, ils seront obligés de refaire un test antigénique et de se confiner pendant 10 jours. Ces conditions draconiennes concernent les Algériens non vaccinés et ceux vaccinés avec un vaccin non reconnu en France.

Quant à ceux ayant reçu un des vaccins reconnus par la France (Pfizer, Moderna, AstraZeneca et Johnson & Johnson), ils seront épargnés de ces démarches.

R. R.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE

Rebond à 2,3 % au 1^{er} trimestre 2021

PAR RIAD EL HADI

L'économie algérienne a renoué avec la croissance au premier trimestre 2021 avec un bond du Produit intérieur brut (PIB) de 2,3 % sur un an, annonce l'Office national des statistiques (ONS). La croissance économique est ainsi repartie après quatre trimestres de contraction en raison des impacts directs et indirects de la pandémie de Covid-19, souligne l'ONS, rappelant que sur toute l'année 2020, le PIB a baissé de 4,9 %. Le premier trimestre 2021 a été marqué, en effet, par "des croissances positives de tous les secteurs d'activité économique", a fait remarquer l'ONS. La hausse du PIB a été tirée principalement par l'accroissement de la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures de 7,5 % au premier trimestre 2021, contre une forte baisse de 13,3 % à la même période de 2020. Cette performance s'est réalisée dans un contexte de hausse des prix remarquable sur le marché pétrolier, à 61,7 dollars le baril au premier trimestre 2021 contre 52,2 dollars une année auparavant (+18,1 %). Les augmentations de prix des hydrocarbures ont conduit à une hausse du déflateur de la valeur ajoutée des hydrocarbures de 11,9 % au premier trimestre 2021 après la forte baisse de 19,3 % au premier trimestre 2020. Hors hydrocarbures, la

croissance est également de retour au premier trimestre. Le PIB hors hydrocarbures a enregistré un accroissement de 1,4 % contre une baisse de 1,2 % une année auparavant. Elle est tirée essentiellement par la croissance de l'industrie et celles des secteurs du Bâtiment-Travaux Publics et Hydraulique, y compris services et travaux publics pétroliers et des services non marchands qui connaissent des taux d'accroissement respectivement de 3,3 %, 4,0 % et 2,5 %. En valeurs courantes, le PIB du premier trimestre 2021 a connu une croissance de 8,6 % au lieu d'une baisse de 5,0 % durant la même période de l'année 2020, suite à une hausse de son déflateur de 6,2 % conjuguée à une croissance positive en volume de 2,3 %. Ainsi, la hausse du niveau général des prix au premier trimestre 2021 a été de 6,2 % contre une baisse de 1,4 % durant la même période de l'année précédente. Par secteur, le premier trimestre 2021 a été marqué par une augmentation modérée de l'activité agricole de l'ordre de 0,6 % au lieu d'une croissance de 2 % durant la même période de l'année 2020, souligne l'ONS ajoutant que ce secteur a été de nouveau confronté à des "conditions climatiques sévères et à un stress hydrique important" qui influenceront sur ses performances. Dans le secteur de l'industrie, la

valeur ajoutée globale réalisée au premier trimestre 2021 a conduit à une croissance de 3,3 % au lieu d'une baisse de 0,2 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette croissance est tirée essentiellement par la valeur ajoutée des industries agro-alimentaires, des ISMME (industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques) et des matériaux de construction. Le bilan de l'ONS fait ressortir, par ailleurs, une hausse de la demande finale totale (+1,2 %) du fait notamment, de l'augmentation du volume des exportations de biens et services de 11,2 % et l'augmentation du volume de la consommation finale des ménages au 1^{er} trimestre 2021 qui a enregistré une croissance de 1,8 % après la baisse 0,7 % au 1^{er} trimestre 2020. À l'inverse, la demande intérieure (PIB + importations de biens et services - exportations de biens et services) a évolué en volume à un rythme de -0,5 % par rapport au premier trimestre 2020. Cette légère baisse de la dépense intérieure s'explique par le recul de l'accumulation, même si l'investissement a augmenté en volume de 3,3 % au premier trimestre 2021 contre une baisse de 4,5 % au premier trimestre 2021.

R. E..

RENTREE SCOLAIRE 2021-2022

Report et nouveaux débats sur le déroulement des cours

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé le report au 21 septembre de la rentrée scolaire pour l'année 2021-2022, prévue initialement pour le 7 septembre. "Le ministère de l'Éducation nationale annonce un changement de la date de la rentrée scolaire pour l'année prochaine pour toutes les régions du pays. Le personnel administratif et les fonctionnaires rejoindront leurs postes mercredi 1^{er} septembre 2021 au matin, tandis que les enseignants reprendront le mardi 7 septembre. La rentrée des élèves est prévue pour le 21 septembre", indique le ministère dans un communiqué.

Cette décision intervient conformément à l'article 31 de la loi d'orientation de l'éducation nationale 08-04 du 23 janvier 2008, et l'arrêté ministériel 095 du 17 août 2021 modifiant l'arrêté ministériel 59 du 23 juin 2021 fixant la date de la rentrée scolaire et le calendrier des vacances scolaires pour l'année scolaire 2021-2022.

Comment vont se dérouler les cours ?

Le ministère de l'Éducation nationale a dévoilé le plan exceptionnel des cours pour la prochaine rentrée scolaire. Il s'agit d'un plan détaillé régissant l'organisation de l'emploi du temps et le déroulement des cours. Tous les jours de la semaine seront exploités sauf le samedi, et ce, à raison de 1 heure pour chaque séance. Les cours prendront fin à 17h pour le cycle moyen et 17h30 pour le cycle secondaire. De ce fait, le ministère de l'Éducation met en avant la nécessité de continuer à donner des cours en présentiel, tout en respectant le protocole sanitaire. Ainsi l'emploi du temps hebdomadaire sera élaboré selon les plans exceptionnels annoncés par le ministère, puis adapté en fonction de la spécificité de chaque établissement scolaire.

En fait, des matières telles que l'éducation scientifique, histoire-géo et éducation physique et sportive seront dispensées selon un système d'alternance hebdomadaire avec un volume horaire d'une heure pour chaque matière. Dans certaines écoles primaires, qui n'adoptent pas le système d'alternance, les cours seront dispensés durant la matinée et l'après-midi pour un volume horaire de 5 heures avec une pause de 15 minutes (matin 3 heures, après-midi 2 heures), et ce, en effectuant un découpage pédagogique des groupes en sous-groupes. D'autres écoles vont adopter le même programme, mais selon un système d'alternance matinée et après-midi. Pour ce qui est du cycle moyen, les journées d'études demeurent du dimanche au jeudi, du 8 h matin à midi et de 13h à 17 h avec un volume horaire de 1 heure pour chaque séance. Ainsi, des groupes seront constitués avec au maximum 25 élèves dans chaque groupe. Le même plan est dédié au cycle secondaire ou 9 séances seront dispensées par jour, à raison de 5 séances le matin et 4 l'après-midi.

DONS DE SANG

Priorité pour les victimes des incendies

La collecte du sang au profit des victimes des incendies est placée comme une priorité. Selon la Fédération nationale du Sang, les opérations ont débouché à collecter près de 1000 hectolitres de plasma qui seront directement acheminés aux CHU des régions touchées. C'est ce qu'a déclaré la présidente de cette Fédération Linda Ould Kablia dans la page officielle Facebook où « les opérations de collecte se déroulent à une large échelle et grâce à la mobilisation citoyenne ». Jusque-là, les cars mobiles de la Fédération en partenariat avec les CHU de Bejaïa, Tizi-Ouzou et Sétif ont sillonné les régions pour lancer la première opération qui a vu une impressionnante mobilisation. « Les victimes parmi lesquelles les brûlés grave et ceux qui nécessitent des interventions chirurgicales urgentes sont les premiers bénéficiaires » explique la responsable de la Fédération estimant que « la première phase a débouché à récolter 1000 hectolitres de plasma nécessaires pour les malades qui en ont besoin ». Une prouesse car avec l'été, il y a généralement une baisse de donateurs. La seconde phase va s'étendre selon elle à une large échelle où des équipes médicales et volontaires vont se rendre même au Sud pour collecter le liquide vital. Dans le contexte actuel, les donneurs de sang ont considérablement augmenté où déjà l'agence nationale du sang a recensé « 700.000 donneurs depuis le début de l'année » avec une moyenne de 14 donneurs pour 1000 habitants. Pour la fédération « la mise place d'une convention avec les institutions publiques et certaines entreprises a largement été un succès pour les campagnes de collecte ». Quant à l'approvisionnement des sachets de plaquettes, la responsable de la Fédération souligne que « les centres de transfusion sont les premiers à recevoir une partie de cette collecte et l'autre partie sera stockée pour les besoins dans les services d'urgence et les cliniques pour les brûlés ».

F.A

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bordj Bou Arreridj.

Conservation des forêts : Bordj bou arreridj.

N.I.S : 0995.3401.50527.23

Mise en Demeure N°02

Pour Ouverture des chantiers et lancement des travaux.
Intitulée de l'opération : Aménagement de piste sur 143 kms
N° d'opération : NE 5.227.4.262.134.20.01

Suite au Non lancement des travaux malgré l'octroi de l'ODS N° 01 du démarrage des travaux en date du 01/07/2021, et la notification du marché N°06/2021 visé par le comité des marchés publics en date du 14/02/2021, la conservation des forêts de Bordj Bou Arreridj, sise à N° 17, Rue Remache Aïssa, Bordj Bou Arreridj, adresse une mise en demeure N°02 à l'encontre de l'entreprise: Bouarouri Nacer des grands travaux publics, hydrauliques, et travaux de bâtiment T C E, sise : Tizi nbraheme - tala ifassen - wilaya de Setif.

N° Du lot	N° et date du marché	Montant du Marché en TTC (DA)	Volume du lot	N° et date de visa du CF.	Delai de Réalisation
09	N°06 Du 14/02/2021	14 399 000.00	11 kms	N°466 Du 01/06/2021	110 jours

Pour installer, ouvrir les chantiers et lancer les travaux en urgence sous huitaine (08 jours) à compter de la date de publication de cet avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Faute de quoi, l'administration est tenue d'engager les procédures réglementaires pour la résiliation unilatérale du marché et la poursuite judiciaire à l'encontre de l'entreprise conformément aux dispositions des articles 149 au 153 du Décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et délégation des services publics.

Midi Libre n° 4340 - Mardi 14 septembre 2021 - Anep 2116 016 119

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

WILAYA DE BEJAIA

DIRECTION DE LA JEUNESSE

ET DES SPORT

Mise En Demeure N° 1

Le fournisseur **EURL NEO SUN** représenter par son gérant **Mr :DERRADJI**

Slimane, sis à Villa 70 lot la Bruyère local A- Bouzariaah Alger, titulaire du contrat N° :

02/2020 du 27/02/2020, ayant pour objet : Acquisition équipement matériel pédagogique

sportif et de jeunesse, LOT 03 : équipement et matériels de musique et sonorisation est

Mis en Demeure de livrer le reste des équipements relatif au projet sus cité, sous huitaine

faute de quoi je me verrais dans l'obligation de procéder à la résiliation unilatérale et aux

tords exclusif du contrat.

Midi Libre n° 4340 - Mardi 14 septembre 2021 - Anep 2116 016 155

Félicitation BRAVO

Le personnel d -
l'administration et les
enseignants de l'école privée
« **MELINA** » Bir Khadem,
présentent leurs sincères
félicitations à **HADJI**
Melissa et Lyna, filles de
la fondatrice de l'école, en
leurs souhaitons plus de
succès à l'avenir

CONDOLEANCES



Samir, ta mort subite a touché nos cœurs et nos vies, depuis ce jour, tous les mots ne peuvent exprimer notre chagrin, tu as laissé un grand vide, tu nous manques déjà avec ton sourire éclatant et le bureau ne sera plus jamais le même

sans ton sens de l'humour et ta gentillesse. Malgré ta disparition tu resteras vivant dans nos cœurs et non esprits et nous **tes collègues** du département réservoirs- Direction études est synthèses, réserves, division exploration de Boumerdes, demandons à tous ceux qui t'ont connu et aimé pour ta générosité et tes qualités humaines d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire.

Repose en paix Samir, qu'Allah t'accueille en son vaste paradis

A Dieu nous appartenons, à Lui non retournons.

MIDI AUTO

IMPORTATION DE VOITURES EN ALGÉRIE

Les concessionnaires impatients

Le désarroi des concessionnaires continue avec le retard des agréments concernant l'importation de voitures en Algérie. Un coup dur pour les opérateurs et les automobilistes. L'Algérie fait face à une crise du marché automobile. En effet, le retard accumulé par le ministère de l'Industrie dans la délivrance des agréments n'est pas passé sans préjudice. Effectivement, cela a provoqué des conséquences désastreuses sur le marché de l'automobile. Et par extension sur la santé économique du pays. L'impatience des concessionnaires est palpable face à cette suspension de l'importation de voitures en Algérie.



9 AGRÉMENTS AURAIT ÉTÉ REFUSÉS

L'avenir du marché des voitures neuves en 2021 en suspens

IMPORTATION DE VOITURES EN ALGÉRIE

Les concessionnaires impatients



Le désarroi des concessionnaires continue avec le retard des agréments concernant l'importation de voitures en Algérie. Un coup dur pour les opérateurs et les automobilistes.

L'Algérie fait face à une crise du marché automobile. En effet, le retard accumulé par le ministère de l'Industrie dans la délivrance des agréments n'est pas passé sans préjudice. Effectivement, cela a provoqué des conséquences désastreuses sur le marché de l'automobile. Et par extension sur la santé économique du pays. L'impatience des concessionnaires est palpable face à cette suspension de l'importation de voitures en Algérie.

En outre, les citoyens aussi se heurtent à l'impossibilité de s'acquérir d'un véhicule. D'autant plus, avec les prix qui sont montés en flèche sur le marché. De leur côté, les entreprises concernées voient leurs parcs prendre la poussière. C'est notamment ce qu'on apprend auprès du site Web Carvision DZ.

Réellement, l'Algérie se retrouve parmi les rares pays qui font face à une pénurie de voitures neuves. En conséquence directe, les prix des véhicules d'occasion s'envolent. Une situation qui rend tout achat quasi impossible. De plus, même ceux qui en possèdent déjà ne trouvent plus des pièces de rechange d'origine.

C'est à cause de l'impossibilité de leur importation par les concessionnaires. Alors, la seule alternative est l'utilisation des contrefaçons ! Voici par ailleurs ce qui rend notre parc automobile exposé à beaucoup de risques. Sans omettre qu'il vieillit avec une moyenne d'âge supérieure à quinze (15) ans !

La galère des concessionnaires !

Les concessionnaires automobiles continuent de patienter. Une longue attente des agréments qui ne semble pas prendre fin d'ici tôt. En effet, le Commission technique qui se charge de l'affaire se déclare dépassée. Et ce, en raison du nombre important de dossiers à examiner. Ceci dit, l'attente va encore durer et les délais prévus tombent déjà aux oubliettes. Cependant, il semblerait qu'il y a encore pire ! En effet, certains opérateurs ont reçu de la part de leurs partenaires constructeurs des mises en demeure. Plus encore, des menaces de rupture de leurs contrats de représentation. Et ce, en raison de leur incapacité à préciser quand pourront-ils débiter leur activité.

Pour faire dans le détail, certains ont procédé à passer des commandes auprès de leurs fournisseurs. Or, sans aucun agrément, ils ne peuvent reprendre leur activité. Ce qui fait qu'avec un tel blocage, ils se retrouvent dans une situation très délicate. En somme, on peut dire que le dossier de l'automobile en Algérie peine à apercevoir le bout du tunnel.

Des représentants du groupement de concessionnaires automobiles ont adressé une lettre au président de la République en l'appelant à intervenir d'urgence pour résoudre la crise d'importation de véhicules neufs, et relancer leurs activités liées à ce secteur. Dans ce courrier destiné au premier magistrat du pays, le groupement a rappelé que les concessionnaires automobiles avaient fait face au début de la crise en 2017, date à laquelle les importations de tous types de véhicules neufs ont été suspendues, et de nombreux concessionnaires ont été exclus de l'activité et ils ont subi de grandes pertes à la suite de ces décisions.

Les opérateurs économiques ont rappelé qu'après cinq (5) ans d'attente, un décret exécutif n°20-227 du 19 août 2020 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs a été élaboré et auquel les concessionnaires automobiles se sont soumis. En dépit de conditions drastiques énoncées dans le cahier des charges, certains concessionnaires ont pu obtenir des agréments provisoires espérant ainsi un retour à la normale de l'activité.

Le groupement a également rappelé que plus d'un an après, un décret exécutif n° 21-175, modifiant et complétant certaines dispositions du décret exécutif n° 20-227 du 19 août 2020 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs a été publié, précisant que près de 58

concessionnaires avaient répondu aux conditions du nouveau cahier des charges.

Dans un autre contexte, le groupement a indiqué que les concessionnaires automobiles ont fait de leur mieux pour sauvegarder l'emploi, notamment dans l'activité après-vente durant cette crise, précisant que le secteur de l'automobile a perdu plus de 30.000 postes directs et des dizaines de milliers d'autres indirects. Les concessionnaires automobiles ont également évoqué le service après-vente, notamment la question des pièces de rechange. À ce propos, le groupement a expliqué que depuis la promulgation du décret exécutif n°21-94 du 9 mars 2021 fixant les modalités d'exercice des activités d'importation de produits destinés à la revente en l'état, expliquant que les concessionnaires sont dans l'incapacité d'importer les pièces de rechange d'origine, en raison de la non-obtention de l'agrément de concessionnaire, ce qui a impacté l'entretien des véhicules.

Par ailleurs, les concessionnaires automobiles ont mis en cause le comité technique interministériel chargé de l'examen et du suivi des dossiers relatifs à l'exercice de l'activité de montage automobile et celle de concessionnaires de véhicules neufs. Ils ont affirmé que ce comité n'a pas respecté les délais réglementaires fixés par le décret exécutif 21-175, précisant que ce comité a exigé les documents non prévus par le cahier des charges.

IMPORTATION DE VÉHICULES NEUFS

Le comité technique explique les raisons du retard dans le traitement des dossiers

Le comité technique interministériel chargé de l'examen et du suivi des dossiers relatifs à l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs a révélé les raisons du retard dans le traitement des dossiers déposés par les opérateurs économiques souhaitant activer en tant que concessionnaires de véhicules neufs, et ce, à travers une correspondance envoyée à l'un des opérateurs en attente de l'avis du comité.

En réponse à votre demande d'obtention de l'agrément d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, conformément aux articles 13 et 16 du décret exécutif n° 20-227 du 19 août 2020, fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, modifié et complété, le Secrétariat Technique vous informe que votre dossier est toujours en cours d'étude par le comité technique", précise la correspondance. Cela signifie que le comité technique interministériel poursuit l'étude des dossiers des opé-



rateurs économiques et exerce ses missions dans le cadre des amendements apportés au décret exécutif n°21-175 modifiant et complétant les dispositions du décret exécutif 20-227, ce qui fait que le dernier cahier des charges est toujours en vigueur. Par ailleurs, le comité technique a précisé que la raison du retard dans l'étude des dossiers est la réception d'un nombre importants de dossiers liés à cette activité, ce qui rend l'examen approfondi de tous les dossiers dans le délai stipulé par le cahier des charges une mission impossible. "Le secrétariat technique vous informe que votre dossier est toujours en cours d'étude par le comité technique, ce dernier doit traiter un nombre élevé de dossiers, ce qui rend

impossible l'examen approfondi des dossiers dans le délai prévu aux articles ci-dessus", révèle la correspondance. "Une notification du résultat de l'examen de votre dossier par le comité technique vous sera envoyée dans les meilleurs délais", ajoute la correspondance.

Pour rappel, l'article 13 du décret exécutif n° 21-175, modifiant et complétant certaines dispositions du décret exécutif n° 20-227 du 19 août 2020 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, précise ce qui suit " sans préjudice aux dispositions de l'article 14 ci-dessous, l'agrément est délivré par le ministre chargé de l'industrie, sur avis conforme du comité visé à

l'article 41 ci-dessous, dans un délai de vingt (20) jours, à compter de la date de délivrance du récépissé de dépôt".

Quant à l'article 16, il stipule que " tout avis défavorable émis par le comité technique dûment motivé, doit être notifié à l'intéressé par le président du secrétariat technique du comité dans un délai de vingt (20) jours qui suit la date du récépissé de dépôt du dossier relatif à la demande de l'agrément, le ministre chargé de l'industrie informé. La notification de l'avis défavorable est établie sous forme de courrier administratif signé par le président du secrétariat technique, reprenant intégralement l'avis motivé du comité indiqué dans le procès-verbal y afférent.

Le postulant s'estimant lésé, dispose d'un droit de recours à introduire auprès de la commission de recours prévue à l'article 44 ci-dessous, dans un délai de quinze (15) jours, à partir de la date de notification. La commission de recours doit répondre dans les vingt (20) jours qui suivent la réception du recours formé par le postulant. En cas d'avis défavorable du comité technique et de la commission de recours, le cas échéant, le postulant ne peut pas déposer un autre dossier de demande d'agrément pour l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs qu'après six (6) mois, à compter de la date de notification de l'avis défavorable".

IMPORTATION DE VOITURES DE MOINS DE 5 ANS EN ALGÉRIE

LI'APOCE favorable

L'APOCE est favorable à l'importation de voitures de moins de 5 ans en Algérie. C'est ce qu'a déclaré son président Mustapha Zebdi.

Le président de l'APOCE, Mustapha Zebdi, suggère l'importation de voitures de moins de 5 ans en Algérie. Après la suspension des importations des véhicules neufs et l'arrêt des usines de montage, le marché s'est enflammé. En effet, les Algériens sont confrontés à une montée en flèche des prix des voitures d'occasion. Effectivement, l'Algérie fait face à une pénurie de véhi-

cules neufs et à la flambée des prix des voitures d'occasion. Par conséquent, Zebdi ne voit d'autre solution que l'importation de véhicules d'occasion de moins de 5 ans. De plus, l'interlocuteur juge que pour les véhicules de moins de 3 ans le coût est inaccessible. Et ce, pour une grande partie des consommateurs.

En sus, Zebdi a affirmé que « si les pouvoirs publics, vu la situation économique, concluent à l'impossibilité au moins actuellement d'importer des véhicules, l'APOCE sera compréhensive ».

En plus, ils chercheront avec les ministères concernés les alternatives possibles. Et ce, Dans le cadre d'une démocratie participative.

Les autres déclarations du président Mustapha Zebdi

En raison de la suspension des importations de véhicules, les prix des voitures d'occasion ont flambé. Selon le responsable susmentionné, la voiture n'a jamais été un produit de luxe en Algérie. D'ailleurs, il estime qu'elle aurait pu l'être si nous avions

un transport urbain et sub urbain de qualité. Une chose qui va satisfaire les besoins des consommateurs algériens. À cet égard, il affirme que si l'Algérie procède à l'amélioration du transport public, le dossier automobile ne posera plus de problèmes. Par ailleurs, Zebdi déclare que les choses empirent et des décisions doivent être prises à cet effet. D'un autre angle, l'expert en économie,

Brahim Guendouzi, a aussi fait des déclarations. En effet, il a affirmé que le marché natio-

nal est « à sec ». Et ce, à cause de la suspension de la fabrication automobile selon le dispositif CKD/SKD. Mais aussi, le retard enregistré dans la délivrance des agréments aux opérateurs économiques.

De plus, l'expert a indiqué que l'État a accentué les restrictions pour limiter la baisse des réserves de change. D'autant plus que la dépréciation du dinar algérien face aux devises étrangères reprend. Un état de lieu qui a fait multiplier par trois voir quatre les prix des voitures en Algérie.

9 AGRÉMENTS AURAIT ÉTÉ REFUSÉS

L'avenir du marché des voitures neuves en 2021 en suspens

La fébrilité ne régnera visiblement pas de sitôt sur le marché national ! Neuf dossiers de demandes d'agrément pour l'activité de l'importation de voitures neuves en Algérie ont reçu des avis défavorables. Nous vous dévoilons tous les détails à ce sujet dans les paragraphes qui suivent.



Longtemps pris dans la tourmente d'une dépression économique sévère et accrue, le secteur automobile semble encore suivre sa décélération. À l'heure de cette conjoncture délicate et dégradée par la crise sanitaire, la Commission technique interministérielle, chargée d'étudier les demandes d'agrément pour l'exercice de l'activité d'importation de voitures neuves en Algérie, se démène à activer tous les leviers dont elle dispose. Elle entend étudier l'ensemble des dossiers dans les plus brefs délais en vue de réactiver le secteur automobile, pilier essentiel et important moteur de l'économie nationale. Mais rien ne semble se passer comme prévu. L'activité d'importation de véhicules flambant neufs subit un nouveau coup de frein. La cause en est que neuf (9) dossiers

auraient déjà été rejetés. C'est du moins ce que rapporte le média spécialisé *AutoJazair*.

L'information que vous découvrez ici, ce 10 septembre 2021, est parue dans son édition du jeudi. Le ministère de l'Industrie a donc finalement décidé de ne pas délivrer le fameux sésame à l'ensemble des premiers dossiers traités par le Comité technique interministériel. Tous, faut-il le rappeler, avaient fait l'objet de réserves il y a quelques semaines. Dans le même temps, se pose aussi une question : que dit la loi relative à l'octroi des agréments ?

Ces refus soulèvent des interrogations sur le futur du secteur automobile et des prix surévalués au niveau du marché de l'occasion. La Commission

interministérielle les explique par la non-conformité des dossiers aux normes et aux conditions imposées par le présent cahier des charges. Celui qui régit l'activité de concessionnaire automobile. C'est en outre ce que mentionne la source médiatique susvisée. Selon cette dernière, le même comité se serait basé dans certains dossiers sur un bon nombre de rapports. Ceux que les Directeurs des wilayas de l'Industrie et des Mines (DIM) ont établis. Ils avaient alors astreint certains candidats à l'agrément à présenter des documents que ne stipulent ni le décret exécutif n° 21-175 ni le cahier des charges. Soit, un certificat de conformité, un permis de construire. En plus d'un livret foncier du propriétaire. Il s'agit

là des justificatifs qu'a énumérés *AutoJazair* soulignant un autre point. Le quotidien spécialisé a en effet précisé que parmi les dossiers refusés y figurent des concessionnaires automobiles dotés d'une grande expérience. La plupart d'entre eux capitalisent trente ans dans ce domaine avec un contrat de concession datant du début des années 2000 les liant aux constructeurs. De ce fait, ils sont nombreux spécialistes et opérateurs économiques à présager une deuxième année blanche consécutive pour le secteur automobile. Ils évoquent même une autre révision de l'actuel cahier des charges. Celui relatif aux conditions et aux modalités d'exercice de l'activité d'importation de voitures neuves en Algérie.

MARCHÉ AUTOMOBILE, IMPORTATION DE VOITURES

Guendouzi apporte des précisions

L'expert en économie, Brahim Guendouzi, a apporté des éclaircissements au sujet de l'importation de voitures neuves en Algérie ainsi que la situation du marché national.

En effet, la crise pluridimensionnelle qui s'est abattue sur notre pays, a eu un impact considérable sur le secteur automobile. La crise économique et le retardement de l'importation de voitures en Algérie, font que le marché automobile tourne au ralenti. Brahim Guendouzi a en effet abordé le sujet qui suscite l'engouement indéniable des concessionnaires, mais aussi des citoyens algériens.

Effectivement, le professeur de l'économie à l'université Mouloud-Mammeri s'est penché sur le sujet de l'importation de voitures neuves. Cela à l'issue d'un entretien accordé au média généraliste *TSA Algérie*. Brahim Guendouzi a indiqué que l'État a endurci la procédure de l'importation. Cela pour limiter le niveau de cette dernière. À travers cette démarche, le gouvernement vise à atténuer les déficits externes (balance des paiements).

Dans le même contexte, l'expert a

indiqué que l'État a accentué les restrictions pour limiter la baisse des réserves de change. Notamment en cette période de crise sanitaire « dont l'issue reste incertaine » a ajouté le même intervenant. En outre, l'économiste a précisé que les accords préférentiels conclus entre l'Algérie et ses partenaires économiques, l'empêche d'appliquer le tarif douanier pour régler ses achats de l'extérieur.

« le marché national est à sec »

De ce fait, le gouvernement a eu recours à des mesures non tarifaires. Notre spécialiste en économie a cité, à ce titre, la définition d'une nomenclature des activités d'importation et la codification spécifique des activités homogènes relevant d'un seul-groupe. « C'est un effet d'éviction qui est recherché par rapport au nombre élevé d'importateurs » a expliqué l'orateur. C'est toujours ce dont nous informe la même source médiatique.

Par ailleurs, Brahim Guendouzi a déclaré que le marché national est « à sec ». Et ce, en raison de la suspension



de la fabrication automobile selon le dispositif CKD/SKD. Ainsi que le retard enregistré dans la délivrance des agréments aux opérateurs économiques. L'économiste a mis en exergue l'incertitude en matière de prise de décision, concernant ce secteur.

Notre pays n'arrive pas à trancher sur les trois options existantes. À savoir

l'importation de voitures neuves par le biais des agents économiques, l'importation de voitures d'occasion par les particuliers. Ou encore se lancer dans l'industrie automobile et rompre avec le processus de montage qui comporte plusieurs inconvénients. C'est toujours selon les déclarations du professeur en économie faites au média sus-cité.

JIJEL, INCENDIES ENREGISTRÉS LE MOIS D'AOÛT DERNIER

Ovins et bovins pour indemniser les agriculteurs



Le SG de la wilaya de Jijel a fait part de la distribution de 10 bovins et de 6 ovins, en plus de 13 chèvres, toutes de races sélectionnées, au profit des agriculteurs dont le cheptel a péri lors des derniers incendies qui s'étaient déclarés dans la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le secrétaire général de la wilaya, Abdelkrim Benkouider, a déclaré à l'APS, mardi 7 septembre, que des agriculteurs de la wilaya de Jijel ont bénéficié, mardi, d'une indemnisation en nature (ovins et bovins) suite aux pertes considérables causées par

les incendies enregistrés le mois d'août dernier et ce, en marge de la cérémonie de remise des décisions d'attribution de têtes bovines et ovines au profit d'un nombre d'agriculteurs, organisée à l'institut agricole du 5e kilomètre.

A ce titre, le SG de la wilaya de Jijel a fait part de la distribution de 10 bovins et de 6 ovins, en plus de 13 chèvres, toutes de races sélectionnées, au profit des agriculteurs dont le cheptel a péri lors des derniers incendies qui s'étaient déclarés dans la wilaya, indiquant que les services de la wilaya ont entamé l'opération d'assainissement de l'espace forestier en chargeant des équipes spécialisées pour débiter le terrain en évacuant les arbres et branches calcinés en prévision de l'opération de reboisement devant avoir lieu dans quelques jours.

Quant à la directrice locale des ser-

vices agricoles, Fadila Akli, elle a fait état du recensement, par ses services, en collaboration avec la Conservation locale des forêts, de 526 personnes affectées par les 109 incendies enregistrés dans 24 communes ayant causé la destruction de 3.400 ha, dont 254 ha d'arbres fruitiers, soit 6.700 arbres et 22.500 oliviers, soulignant également la destruction de 600 ruches pleines, de 7.200 poulets de différentes espèces, en plus de la destruction de 36.000 mètres linéaires de conduites d'irrigation.

La même responsable a affirmé que l'opération d'indemnisation se poursuit, précisant que les agriculteurs affectés bénéficieront d'ici au mois d'octobre prochain de plants d'olivier et d'arbres fruitiers, en attendant la dotation des agriculteurs concernés de ruches d'ici au mois d'avril 2022.

B.M.

GHARDAIA, DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

Enregistrement de 172 agressions sur les ouvrages d'électricités et gaziers

Pas moins de 172 agressions sur les ouvrages d'électricité et gaziers ont été enregistrées depuis le début de l'année en cours dans les wilayas de Ghardaïa et El Ménéa, a indiqué, mercredi 1er septembre, la cellule de communication de la Direction de la société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (Sadeg).

De plus en plus répandues, ces actes connaissent une forte ascension et entraînent des préjudices financiers pour la société en pénalisant également les abonnés, a déclaré, à l'APS, le chargé de la communication, Yahia Abbès. Ce phénomène continue à provoquer des dommages sur la qualité de service et des coupures avérées lors de ces incidents, a expliqué la même source. Ces agressions ont été souvent provoquées par l'exécution de divers travaux effectués par des entreprises

de réalisation sans tenir compte du réseau de distribution d'électricité aérien et enterré ainsi que celui de gaz, a-t-il ajouté. L'entreprise déplore le manque de coordination entre les différents services, notamment lors de l'exécution de divers travaux, sans tenir compte des plans et des tracés des ouvrages et invite les entrepreneurs à se rapprocher de ses services pour éviter les cas d'agression.

Le réseau de distribution de l'électricité dans les deux wilayas a subi 104 agressions durant les huit mois écoulés, dont 87% ont été causées aux ouvrages enterrés pénalisant des centaines d'abonnés. Le réseau de gaz a subi 96% agressions sur les conduites enterrées pénalisant de nombreux abonnés, selon les statistiques de la Sadeg. Les mêmes services ont enregistré durant les huit

dernières années (2013/2020) 1.804 agressions sur le réseau d'électricité et 1.484 sur le réseau gazier. Ces agressions ont généré à l'entreprise un préjudice financier estimé à plus 213 millions dinars, représentant les charges de réparation des dégâts causés aux ouvrages et conduites en question.

Plusieurs cas de branchements illicites sur le réseau électrique ont été également recensés, et 120 plaintes ont été déposées auprès des services judiciaires à l'encontre des contrevenants. Les wilayas de Ghardaïa et El-Ménéa recensent 150.893 abonnés au réseau électrique, soit un taux d'électrification de 98,87%, et disposent de 6.350 km de réseau électrique (moyenne et basse tensions) et 3.384 transformateurs, selon les données de la Sadeg.

APS

ALGER

Elaboration d'un plan d'action pour désengorger la capitale

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï, a donné des instructions faisant état de l'élaboration d'un plan d'action et des propositions à court, moyen et long termes pour désengorger la capitale à travers des mécanismes efficaces et étudiés, a indiqué, jeudi 2 septembre, le ministère dans un communiqué. Dans le cadre des séries de rencontres avec les différents acteurs du secteur, M. Bekkaï a présidé, mercredi 1er septembre, une réunion avec la directrice générale de l'Autorité organisatrice du transport urbain d'Alger (AOTU) avec nombre de ses cadres et en présence de ceux du ministère.

Un exposé détaillé sur les missions et le champ d'activité de l'AOTU et les textes juridiques et organisationnels divers de son fonctionnement a été présenté par la directrice générale, ainsi que les potentialités dont dispose cette structure « importante » qui contribue à la régulation et à la coordination de l'activité multimodale des entreprises de transport public des voyageurs, lit-on dans le communiqué.

La directrice générale a demandé « l'activation totale » du rôle de cette Autorité tel que stipulé dans le décret exécutif de sa création, lui conférant la mission d'organiser et de développer le transport public des voyageurs à l'intérieur du périmètre du transport urbain de la wilaya d'Alger.

Pour sa part, le ministre des Transports a donné des instructions faisant état de l'élargissement du champ d'activité de l'Autorité à travers la coordination de tous les acteurs dans le domaine du transport public des voyageurs, en vue d'activer le plan de la circulation pour décompresser la capitale.

Il s'agit également, selon le ministre, d'enrichir ce plan par des études afin d'assurer l'interconnexion, l'interopérabilité et la complémentarité entre les réseaux divers des moyens de transport urbain.

Le premier responsable du secteur a ordonné aux responsables de l'AOTU d'Alger d'établir un plan d'action et des propositions à court, moyen et long termes pour désengorger le trafic routier de la capitale à travers des mécanismes efficaces et étudiés et atteindre les objectifs tracés contenus dans les orientations du président de la République et le Plan d'action du gouvernement.

APS

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ALGÉRO-PAKISTANAIS

Volonté de conquérir le marché algérien et africain

Les autorités pakistanaises sont satisfaites de la signature de cet accord-cadre au niveau de la commission, appelant les deux parties à accélérer la signature d'autres accords, notamment dans le domaine des transports, et à faciliter les mesures d'octroi de visa aux hommes d'affaires des deux pays.

PAR AMAR AOUIMER

Selon les statistiques officielles, "l'exportation du Pakistan vers l'Algérie pour mai-juin 2006-2007 a augmenté à 22,6 milliards de dollars depuis les chiffres de mai-juin 2005-2006, qui étaient d'environ 11,2 milliards de dollars".

Pour ce qui est des échanges commerciaux entre le Pakistan et l'Algérie, ils se font principalement via des pays tiers, c'est-à-dire Dubaï, et sont fortement sous-facturés. C'est la raison pour laquelle les chiffres du commerce ne montrent pas la vraie image de l'accord bilatéral.

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) rappelle à l'ensemble des opérateurs économiques algériens l'entrée en vigueur, le 23 octobre 2020, de l'accord commercial entre l'Algérie et le Pakistan, signé le 17 avril 2012 à Alger.

À titre de rappel, cet accord a été ratifié en Algérie par le décret présidentiel n°20-214 du 02 août 2020, et publié au Journal officiel n°46 du 9 août 2020.

Le Pakistan cherche de nouveaux marchés pour commercialiser ses produits dans le cadre de son partenariat et de l'investissement direct, notamment dans le cadre de la Grande zone arabe de libre-échange et la Zone africaine de libre-échange, via le portail de l'Algérie qui « constitue un portail stratégique pour le continent africain mais aussi pour le sud du continent européen », conclut un communiqué du ministère du Commerce, affirme la Caci.

Accord en vue de faciliter les échanges commerciaux

Un grand intérêt a été accordé aux domaines des technologies de l'information, de la communication, de la recherche scientifique, de la formation professionnelle et de l'agriculture, d'autant que le Pakistan est un pays à vocation agricole et exportateur de plusieurs produits agricoles, outre les produits halieutiques, tandis que plusieurs autres secteurs ont enregistré une importante avancée dans les discussions bilatérales.

Les autorités pakistanaises sont satisfaites de la signature de cet accord-cadre au niveau de la commission, appelant les deux parties à accélérer la signature d'autres accords, notamment dans le domaine des transports, et à faciliter les mesures d'octroi de visa aux hommes d'affaires des deux pays.

Les deux parties ont signé le procès verbal des entretiens qui comprend toutes les consultations sur les perspectives de coo-



pération dans les secteurs de l'énergie, du commerce, des industries, de la promotion des investissements, des technologies de l'information et de la communication, de l'agriculture et des transports, outre l'examen de plusieurs projets devant être l'objet d'accords futurs entre les deux pays. Depuis de nombreuses années, en raison de l'augmentation de l'exportation de produits textiles (fils de coton, de tissus et de vêtements), articles de sport, marchandises de chirurgie, des allumettes et du henné, la balance commerciale est en faveur du Pakistan.

Ambition d'investir en Algérie

L'ambassadeur du Pakistan en Algérie Ata-ul-Munim Shahid a récemment été en visite à Constantine dans les années passées et a débattu avec les opérateurs économiques de cette wilaya des mécanismes à même de "développer la coopération entre son pays et l'Algérie dans les secteurs du commerce et du tourisme", notamment.

"Les secteurs du commerce et du tourisme figurent parmi les créneaux à investir pour promouvoir une coopération bilatérale forte", a déclaré l'ambassadeur pakistanais au terme d'une réunion avec les opérateurs économiques de Constantine, organisée à la Chambre du commerce et d'industrie Rhumel (CCIR).

Le diplomate qui s'est dit "ébloui" par la beauté des sites touristiques qu'il a visité à Constantine, Sétif et Bejaïa entre autres, a évoqué les opportunités de renforcement des relations entre les deux pays, à travers notamment la consolidation de la coopération bilatérale dans le domaine du tourisme.

"Le secteur du tourisme est à même de contribuer au renforcement des relations entre l'Algérie et le Pakistan", a souligné le diplomate qui a exprimé l'entière disponibilité de son pays à coopérer dans ce domaine en assurant le maximum de facilitations pour le visa touristique et également des formations touristiques de haut niveau.

Ata-ul-Munim Shahid a indiqué que sa visite à Constantine a été également une occasion pour évoquer et débattre des opportunités de développement de la coopération commune en vue de "renforcer les relations commerciales dans les domaines pharmaceutiques et de la construction notamment".

Évoquant le rendez-vous électoral que l'Algérie s'apprête à organiser le 12 juin courant, le diplomate a déclaré que son pays "ne peut qu'être heureux de voir l'Algérie s'épanouir et se développer

d'avantage". Pour sa part, le président de la CCIR, Mohamed Larbi Souici, qui a rappelé la position de l'Algérie qui constitue un portail "stratégique" pour le continent africain et pour le sud du continent européen, a appelé à l'organisation "d'une journée pakistanaise à Constantine pour accélérer le processus de coopération bilatérale dans les différents domaines".

Il a aussi réitéré l'engagement de la CCIR à œuvrer à mettre en contact, "dans les meilleurs délais", les opérateurs économiques de l'Algérie et du Pakistan en vue d'établir des partenariats au service de l'économie des deux pays.

Rapprocher les entreprises algériennes des sociétés pakistanaises

Les autorités pakistanaises estiment que les relations politiques, économiques et commerciales entre l'Algérie et le Pakistan pourraient se développer rapidement en dépit d'un volume d'échanges réciproque encore embryonnaire, notamment dans le domaine des hydrocarbures (exportations algériennes vers ce pays) et les importations algériennes du Pakistan (principalement des produits alimentaires, du riz et dans le domaine du textile). Il s'agit également de raffermir les liens de coopération, au plus haut niveau, entre les deux États. Concernant l'objectif essentiel de la participation à la Foire internationale d'Alger durant les années passées, l'ambassadeur du Pakistan a indiqué : "Je suis chargé de diriger le pavillon du Pakistan à la foire d'Alger afin de coordonner les actions de coopération et de collaboration entre les entreprises algériennes et les sociétés pakistanaises qui sont nombreuses dans le secteur du textile. Nous souhaitons renforcer les formes de partenariat et élargir les activités commerciales."

Les entreprises algériennes désirent importer du Pakistan des produits divers, tels que les textiles, les ballons, le marbre, les instruments chirurgicaux et bien d'autres biens. L'important consiste à instaurer une coopération durable avec les entreprises algériennes dans ces domaines.

Les entreprises pakistanaises comptent investir en Algérie.

L'ambassadeur affirme : "Nous avons déjà une entreprise qui travaille en Algérie. Il s'agit d'une compagnie qui est spécialisée dans le secteur des gazoducs et pipes line, à savoir Raza and Shaikat Cie, une firme privée œuvrant dans le Sud algérien".

Nous avons une annexe de cette entreprise à Alger où nous nous spécialisons dans la

production gazière. Il existe des perspectives de coopération concrètes en dépit de la faiblesse des échanges économiques et commerciaux entre l'Algérie et le Pakistan.

Dans cette optique, le diplomate dit

"Oui, notamment dans l'ingénierie", l'industrie et l'énergie. Les hommes d'affaires pakistanais sont intéressés par le développement du partenariat tous secteurs d'activités économique confondus. Cependant, nous prospectons des opportunités de coopération avec les entreprises algériennes. Pas moins de 20 membres de la communauté des hommes d'affaires du Pakistan, notamment des commerçants et des chefs d'entreprise, ont visité l'Algérie pour des négociations avec les responsables de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie. Aussi, une réunion avait pour objet de rechercher les opportunités de coopération et de partenariat sachant que les exportations pakistanaises vers l'Algérie sont en augmentation".

Concernant les principaux produits exportés vers l'Algérie, l'ambassadeur précise : "Nous exportons des produits liés au textile, les tissus, les draps, les rideaux, les produits alimentaires (riz). Les autres domaines de coopération pourraient concerner l'énergie, le pétrole...". Les autorités pakistanaises souhaitent développer les relations bilatérales entre les deux pays. "Nous voulons ouvrir une ligne aérienne directe entre Alger et Karachi.

Le Pakistan souhaite améliorer les exportations diversifiées vers l'Algérie. "

A. A.

SONATRACH

Adoption du nouveau code d'éthique

Le groupe Sonatrach a rendu public dimanche son nouveau code d'éthique qui se veut un engagement à conduire ses activités avec "transparence" pour permettre à l'entreprise d'accomplir sa mission au service du développement et de la prospérité du pays, a souligné son P-dg, Toufik Hakkar.

"L'éthique du Groupe se décline d'abord dans notre engagement à conduire nos activités avec intégrité, transparence, équité et excellence pour permettre à notre entreprise d'accomplir sa mission au service du développement et de la prospérité du pays", a affirmé Hakkar dans un message de présentation du code, publié sur la page Facebook du groupe. Il a, dans ce cadre, souligné que ce code qui vient d'être adopté par Sonatrach est un "fruit d'une réflexion collective autour des valeurs et principes qui doivent guider nos comportements et inspirer nos décisions, afin de renforcer son capital confiance auprès de ses parties prenantes internes et externes".

À ce propos, Hakkar a appelé les travailleurs de l'entreprise à incarner ces valeurs et à les promouvoir auprès des partenaires et de toutes les autres parties prenantes et ce, partout où Sonatrach est présente.

R. E.

AFGHANISTAN

La résistance héréditaire des Massoud

Ahmad Massoud, le fils de feu le commandant Massoud marche dans les traces de son père. Deux décennies plus tard, il reprend un flambeau vacillant, fragilisé par le retour des talibans à la tête de l'Afghanistan.

Chez les Massoud, la résistance se transmet visiblement de père en fils. Vingt ans après la mort du commandant Massoud, qui avait œuvré pour rétablir la paix dans son pays, c'est au tour de son fils Ahmad d'incarner la résistance en Afghanistan, alors que le pays est retombé aux mains des Talibans à la fin du mois d'août 2021. Ahmad Massoud y avait fait son retour en 2016 et avait pris la tête de la fondation de son père. En mars 2021, il s'était rendu à Paris pour inaugurer une plaque commémorative à la mémoire de ce dernier, décédé dans un attentat-suicide orchestré par de faux journalistes le 9 septembre 2001.

"L'histoire bégaie réellement"

Salvatore Lombardo, journaliste, écrivain, et proche de la famille Massoud, qui publie le livre *De Massoud à Massoud*, 20 ans après, aux éditions Mareuil, estime que *"l'histoire bégaie réellement"*. Et d'expliquer qu'*"aujourd'hui on se retrouve dans une situation peut-être pire que celle qu'on a connue il y a 20 ans"*.

Le fils du légendaire commandant Massoud assure toujours qu'il conduit la résistance dans la vallée du Panchir. Mais il semble acculé face à l'avancée de talibans qui crient déjà victoire. Analyse avec le chercheur Karim Pakzad.

Vingt ans jour pour jour après l'assassinat de son père, le commandant Massoud, dans un attentat revendiqué par Al-Qaïda, Ahmad Massoud est désormais à la tête du Front national de résistance contre le nouveau régime taliban. Réfugié dans la vallée du Panchir, bastion de la résistance en partie défait par les talibans, le jeune homme peut compter sur des troupes



fidèles mais affaiblies. À l'image de son père, Ahmad Massoud a promis de ne pas capituler devant l'ennemi. Et si les talibans sont parvenus à pénétrer dans le Panchir et ont affirmé le 6 septembre avoir pris le contrôle de la vallée, la guerre n'est pas perdue pour autant, selon le Front de résistance. La conquête de ce territoire montagneux et difficile d'accès n'est pas totale, a objecté Ahmad Wali Massoud, frère du commandant Massoud : *"Ils sont venus pour prendre une route... mais le Panchir a tant de vallées. Donc ne pensez pas que parce qu'ils ont pris la route, ils ont pris le Panchir"*.

Des appels tournés vers l'international

"Liberté", a lancé depuis son compte Twitter Ahmad Massoud, qui aurait franchi depuis les montagnes afghanes pour le Tadjikistan selon Zabi Massoud, le porte-parole de la famille Massoud. Comme un appel au *"soulèvement national pour la dignité, la liberté et la prospérité"* que le chef de la résistance espère pour l'Afghanistan. Mais à l'heure du retour des talibans, la promesse d'une rébellion organisée semble fragile. Ahmad Massoud a-t-il les épaules pour poursuivre la résistance portée par son père ? À cette heure, ses appels en direction de la communauté

internationale (dans les pages du *Washington Post* ou dans une lettre adressée à Bernard Henri-Lévy) n'ont pas été suivis d'effets. Et les armes manquent aux hommes réfugiés dans la vallée du Panchir.

Pour Karim Pakzad, chercheur associé à l'Institut de Recherches internationales et Stratégiques (IRIS), la géopolitique actuelle dépasse le seul sort du Front national de résistance : *"Personne ne veut se lancer dans une guerre pour Ahmad Massoud ou pour le peuple afghan"*. Après vingt ans de présence américaine en Afghanistan, qui se sont soldés par le retrait des dernières troupes le 30 août dernier, *"la guerre est terminée"*, estime ce spécialiste du pays, qui a enseigné à l'université de Kaboul dans les années 1970. Et les armes, qui furent fournies il y a trente ans par les Américains via le Pakistan à l'Alliance du Nord - Front de la résistance de l'époque - ne seront pas envoyées cette fois-ci.

Au-delà d'une volonté internationale de ne plus interférer dans la crise afghane, un élément manque cruellement chez Ahmad Massoud, d'après Karim Pakzad, pour susciter l'intérêt des Occidentaux : *"Ahmed Chah Massoud avait ce que son fils n'a pas. Il symbolisait la résistance du peuple afghan contre un envahisseur étranger"*, à savoir les Soviétiques dans les années 1980 puis les talibans venant

du Pakistan dans les années 1990. "Il combattait cette invasion pour l'indépendance du pays tandis que son fils résiste contre d'autres groupes afghans, qui sont rétrogrades et fondamentalistes, mais qui restent des Afghans. Selon le chercheur de l'IRIS, cette *"légitimité politique"* acquise par le commandant Massoud au terme de longs mois de résistance ne se retrouve pas encore chez son fils. *"Une fois que Massoud a montré qu'il pouvait résister et que la population a montré qu'elle ne se laisserait pas facilement dominer par l'Union soviétique, les Européens et les Américains ont commencé à s'intéresser aux Afghans."*

Le Panchir, premier combat du fils Massoud

Du haut de ses 32 ans, Ahmad Massoud n'est d'ailleurs pas un chef de guerre. *"Il n'est pas militaire, c'est un jeune de sa génération, éduqué, attaché à des libertés, avec une vision démocratique"* du pays, décrypte Karim Pakzad. Son combat dans le Panchir, aux côtés de l'ancien vice-président afghan et de quelques milliers d'hommes, est son premier. Cet homme politique à l'islam modéré rassemble autour de lui une jeune génération, sensible aux droits de l'homme, mais minoritaire au sein de la société afghane, à 70% analphabète.

Mais dans le conflit afghan, se transformant peu à peu en guerre civile, il est encore trop tôt pour acter l'échec de la résistance face aux insurgés islamistes. *"Les talibans se lancent dans des mesures qui seront extrêmement dures. Et cela provoquera certainement de la résistance"*, présume le chercheur associé à l'IRIS. *"On peut s'attendre à des surprises dans les semaines et les mois à venir, au-delà de la vallée du Panchir"*. Après avoir pris Kaboul le 15 août dernier, les nouveaux maîtres des lieux s'affichent en conquérants dans le dernier bastion de la résistance, hissant leur drapeau à Bazarak, sa capitale, mais les combats se poursuivent dans la vallée.

R. I. /Agences

Le Pakistan est le premier bénéficiaire du retour des talibans

Avec le retrait américain d'Afghanistan, l'alliance entre Delhi et Kaboul est mise en échec, ouvrant à Islamabad des voies sécurisées pour accéder à l'Asie centrale.

Une image a suffi à résumer le basculement des rapports de forces et la place prééminente prise par le Pakistan en Afghanistan. Le 4 septembre au matin, une photo circule sur Twitter, celle du chef des services secrets pakistanais, l'Inter-service intelligence (ISI) Faiz Hameed, fraîchement débarqué sur le tarmac de l'aéroport de Kaboul. Une tasse de café à la main, habillé en civil, il est entouré d'une délégation de responsa-

bles pakistanais. C'est le premier haut responsable étranger à revenir dans la capitale afghane depuis le départ des Occidentaux. Une journaliste tente une question : *« Allez-vous rencontrer les responsables talibans ? Êtes-vous confiant pour l'Afghanistan ? »* L'homme est un brin gêné, un membre de la délégation répond pour lui : *« On travaille pour la paix et la stabilité de l'Afghanistan. »* Faiz Hameed conclut l'échange : *« Ne vous inquiétez pas, tout va bien se passer. »*

Le responsable des services secrets pakistanais était-il à Kaboul pour peser sur la composition du gouvernement, comme l'affirment des ana-

lystes ? Une chose est certaine : le retour des talibans offre au Pakistan un rôle d'intermédiaire incontournable, à la fois comme acteur dans les affaires afghanes et comme passage obligé pour les gouvernements étrangers qui voudraient prendre pied en Afghanistan. Il lui assure surtout la *« profondeur stratégique »* que l'armée pakistanaise recherche depuis des années dans sa rivalité avec l'Inde, l'ennemi juré.

Frontière contestée

Voilà quarante ans que l'ISI a fait de l'Afghanistan l'épicentre de sa stratégie régionale, en y soutenant, abritant

et formant les groupes insurgés. Son objectif était de contenir une double menace. Celle d'un encerclement en cas de guerre avec l'Inde, alliée de l'Afghanistan ; et celle d'un effritement de son intégrité territoriale, car la frontière de 2 670 km avec l'Afghanistan, dessinée par les Britanniques et dénommée ligne Durand, est contestée à la fois par les dirigeants de Kaboul qui ne l'ont jamais reconnue, et par les Pachtouns qui réclament la réunification de cette région partagée entre l'Afghanistan et le Pakistan.

R. I.

JM ORAN-2022

Tebboune ordonne d'augmenter la cadence des préparatifs

Le président de la République, Chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune a appelé, dimanche lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidé, à la nécessité d'augmenter la cadence des préparatifs des Jeux méditerranéens 2022 d'Oran en vue de pallier le bilan négatif enregistré lors des derniers Jeux Olympiques.



Le président de la République a donné des instructions pour "augmenter la cadence des préparatifs des Jeux méditerranéens qu'abritera notre pays, notamment l'organisation de stages et de compétitions préparatoires à tous les niveaux

en vue de pallier le bilan négatif enregistré lors des derniers Jeux Olympiques", indique un communiqué de la présidence de la République. M. Tebboune a insisté sur "l'éventualité d'établir des partenariats internationaux pour la formation

d'athlètes en vue de les encourager à participer aux prochains Jeux méditerranéens 2022", appelant à "accorder davantage d'intérêt aux athlètes spécialisés dans des disciplines olympiques en vue de réaliser de meilleurs résultats".

FOOT/TRANSFERTS

Les joueurs algériens, "un label" qui s'exporte bien

La Ligue 1' algérienne de football a subi une importante saignée à la fin de la saison 2020-2021, avec un exode massif de ses meilleurs joueurs, ayant frappé même les formations les plus huppées, comme le CR Belouizdad, l'Entente de Sétif et la JS Saoura, qui ont perdu leurs meilleurs atouts, au profit de formations tunisiennes, suisses, françaises, belges, marocaines et saoudiennes.

En effet, à l'instar du Chabab (Champion d'Algérie), qui a perdu son

maître à jouer et buteur Amir Sayoud, l'Aigle Noir (Dauphin) et la JSS (3° de la Ligue 1) ont eux aussi perdu leurs meilleurs joueurs, notamment, le jeune prodige Mohamed Amine Ammoura et le baroudeur Billel Messaoudi, partis monnayer leur talent, respectivement en Arabie saoudite, Suisse et Belgique. Mais ce n'est rien comparé à ce qu'a enduré la JS Kabylie, qui outre son entraîneur Denis Lavagne, a perdu la quasi totalité de ses cadres, et en l'espace de

seulement quelques jours. Une importante saignée, qui se poursuit jusqu'aux jours d'aujourd'hui, avec notamment l'officialisation du départ du défenseur Walid Benchérifa, ayant signé au cours des dernières 48 heures à l'Olympique de Khoribga (Maroc). Un exode massif donc, et pas des moindres, puisqu'il a concerné la quasi totalité des meilleurs joueurs algériens, ayant étroitement contribué aux performances de leurs équipes respectives.

LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE ALLER)

Défaite du CRB chez les Nigériens d'Akwa United (1-0)

Le CR Belouizdad, un des deux représentants algériens en Ligue des Champions, s'est incliné (1-0, mi-temps 0-0) chez les Nigériens d'Akwa United, en match disputé dimanche après-midi au Stade Godswill d'Uyo, pour le compte du tour préliminaire "aller" de l'épreuve reine des compétitions continentales inter-clubs.

Les Rouge et Blanc avaient tenu bon pendant pratiquement tout le match, avant de craquer à la 87° minute devant Friday Ubong, auteur de l'unique réalisation nigérienne dans cette rencontre.

Un résultat plus ou moins positif, qui garde intactes les chances de qualification du Chabab, surtout que la semaine prochaine, il aura la chance

de disputer le match "retour" sur son propre terrain.

Le deuxième représentant algérien dans cette compétition, l'Entente de Sétif avait joué la veille (ndlr, samedi), et il s'était lourdement incliné chez les Gambiens du FC Fortune (3-0). L'Aigle noir était passé complètement dans ce match, disputé au stade de l'Indépendance de Bakau, concédant pas moins de trois buts, devant Ebrima Camara, Patrick Sylva et Aliou Barry, respectivement aux 22°, 59° et 82°. Un score relativement conséquent pour les Gambiens, qui risque de compliquer la tâche aux Sétifiens lors du match "retour", prévu dans une semaine.

Les matchs "aller" du ce tour prélimi-

naire de la Ligue des Champions ont débuté vendredi. Ils se sont poursuivis samedi et dimanche, et ils s'achèveront le 19 septembre courant, avec le déroulement du dernier match inscrit à leur programme, et qui mettra aux prises les Guinéens du CI Kamsar aux Ghanéens d'Accra Hearts Of Oak. Un duel initialement prévu ce week-end, en même temps que les autres matchs, et qui fut finalement reporté à dimanche prochain, à cause de la situation politique que traverse actuellement la Guinée. Ainsi, ce match se déroulera en même temps que les matchs "retour" de ce tour préliminaire, programmés par la CAF entre le 17 et le 19 septembre courant.

ITALIE

Mohamed Fares double buteur pour sa première avec le Genoa

Sur le banc en début de rencontre, le latéral gauche Mohamed Fares a fait sa première apparition dès l'entame de la deuxième période et a réussi à offrir les trois points au Genoa grâce à un doublé.

L'ancien joueur de la Lazio a permis à son équipe de revenir dans le match après avoir égalisé d'une belle tête à la 69° minute. Dix minutes plus tard, Mohamed Fares a répondu présent une nouvelle fois en inscrivant le troisième but pour le Genoa face à Cagliari. À la réception d'un centre sur corner, Mohamed Fares a su astucieusement placer une tête pour tromper une nouvelle le gardien sarde.

Un doublé qui permet au Genoa de remporter le match à l'extérieur (2-3) et à Fares de renouer avec le football de la plus belle des manières après une fin de saison compliquée à la Lazio. Fait à noter, Mohamed Fares est le premier joueur de l'Histoire du Genoa à inscrire un doublé pour son premier match sous les couleurs rouge et bleu.

FRANCE

Ilan Kebbal double passeur face à Rennes

Titulaire une nouvelle fois avec le Stade de Reims et dans un nouveau rôle de meneur de jeu, Ilan Kebbal a répondu de belle manière à la confiance transmise par son coach.

De plus en plus cité comme une promesse en Ligue 1 Uber Eats, l'international U20 était l'un des éléments les plus en vue durant la première période de la rencontre entre Rémois et Rennais. Dans une rencontre ouverte, Kebbal a pris les clés du jeu champenois et fut à l'origine du premier but inscrits par les visiteurs. Sur une phase de contre, Kebbal a dribblé un défenseur adverse avant de servir son jeune coéquipier Etiket qui a ouvert le score pour le Stade de Reims.

En deuxième période, le jeune talent algérien a continué sa belle prestation en ne cessant de créer le danger dans la surface adverse par ses dribbles et sa qualité de passe. Prêté la saison dernière à Dunkerque, Kebbal fut une nouvelle fois à l'origine du second but rémois après avoir délivré une nouvelle passe décisive pour son coéquipier Philippe Koffi qui a terminé le travail par un festival balle au pied avant de conclure pour assurer la première victoire de la saison pour les coéquipiers de Yunus Abdelhamid en championnat cette saison.

Joli doublé de Yassine Benzia face à Bastia

De retour dans le oner titulaire après le départ de son ancien entraîneur David Linares, le milieu offensif Yassine Benzia s'est libéré en inscrivant un joli doublé face à Bastia. Une prestation aboutie qui offre aux Dionnais leur première victoire de la saison. Le joueur formé à l'Olympique Lyonnais a ouvert le score à l'heure du jeu après avoir remporté son face à face avec le portier adverse. Un avantage au score de courte durée puisque dix minutes après l'ouverture du score bourguignonne, les visiteurs ont réussi à égaliser par l'intermédiaire de Benjamin Santelli.

Dans les derniers instants de la rencontre, Dijon a obtenu un coup franc aux abords de la surface que Yassine Benzia a magnifiquement placé dans les filets adverses. Grâce à ce but en fin de match, Dijon remporte son premier match de la saison en Ligue 2 BKT un match nul et cinq défaites lors des six premiers matchs joués.

LES ROUTES LES PLUS DANGEREUSES DU MONDE



21h00

W9

Ce numéro prend la direction des États-Unis. Le massif des Rocheuses est une immense barrière montagneuse de 3000 km, grande comme 3 fois les Alpes ! Il est traversé par l'Interstate 80 et 90, deux autoroutes qui relient l'ouest à l'est du pays. Connues dans le monde entier pour ses paysages et ses parcs naturels, les Rocheuses se transforment en hiver en un vaste piège pour des millions d'automobilistes. Le froid, le blizzard et la neige créent des conditions de circulation parmi les plus extrêmes au monde

LA MORT ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS



21h00

C8

Afin de ne pas laisser de témoins derrière eux, quatre bandits qui viennent de commettre un vol massacrent une famille entière. Le seul survivant est un jeune enfant, Bill, sauvé des flammes par un cinquième bandit. Quinze ans plus tard, Bille se lance sur la piste des meurtriers. Au même moment, un certain Ryan sort de prison, bien décidé à se venger de ses anciens complices qui l'ont trahi. S'étant rencontrés par hasard, Bill et Ryan s'aperçoivent qu'ils poursuivent les mêmes hommes, et malgré eux, font cause commune. Un premier gangster, Bert Cabano, est devenu propriétaire de saloon. Débusqué par Ryan, il est abattu par Bill

JOHNNY HALLYDAY : QUE JE T'AIME



21h00

2

Il y a trente-quatre ans, Johnny Hallyday montait pour la première fois sur la scène de Bercy. Avec 101 concerts, il est l'artiste qui s'y est produit le plus grand nombre de fois. A l'occasion de l'inauguration de l'esplanade Johnny Hallyday, la voix unique de Johnny Hallyday résonnera une nouvelle fois dans la salle mythique de l'AccordHotels Arena pour un show hommage. Pour célébrer sa mémoire, de nombreux chanteurs se sont donné rendez-vous : Florent Pagny, Kendji Girac, Louane, Calogero, Gérald de Palmas, Patrick Fiori, Slimane, Patrick Bruel, Jenifer, Julien Doré, Yodelice, Gad Elmaleh, Amir, Kad Merad, Louis Bertignac, Christophe Mae etc...mais aussi tous ses musiciens !

CRIMES PARFAITS



21h00

3

Une célèbre romancière en vacances dans le sud de la France est agressée à son domicile par un homme qu'elle parvient à tuer pour assurer sa survie. D'un point de vue légal, absolument tous les éléments nécessaires à la reconnaissance de la légitime défense sont réunis, ce qui devrait assurer une totale immunité pénale à la victime de l'agression. C'était sans compter sur le commissaire Roche. En effet, ce dernier n'est pas loin de penser que la jolie victime de l'agression a méticuleusement organisé celle-ci, de façon à supprimer, en toute impunité, un homme contre lequel elle avait de sérieux griefs



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

L'ARMÉE ROUGE
LA GRANDE GUERRE PATRIOTIQUE



21h00

arte

Créée par Trotski en 1918, dans un contexte de guerre totale contre une partie de la population russe et des puissances étrangères, l'Armée rouge doit abandonner ses idéaux égalitaires et démocratiques. Le rationnement provoque dans les campagnes des mouvements de révolte contre le jeune État communiste. En 1920, pour mater la rébellion de Tambov, l'ancien officier tsariste Mikhaïl Toukhatchevski, mandaté par Lénine, largue des gaz toxiques sur les villageois. Deux ans plus tard, l'Armée rouge sort renforcée de sa victoire contre les «Blancs», qui met un terme à la guerre civile. Sa puissance inquiète Staline qui, au début des années 1930, s'arroge progressivement les pleins pouvoirs

LES TRÉSORS DE
L'OPÉRA DE PARIS



21h00

4

Il fut le premier opéra permanent du monde, il est aujourd'hui le plus grand d'Europe : l'Opéra de Paris, héritier de l'Académie royale de musique créée en 1669 par Louis XIV, fête cette année ses 350 ans. Pour l'occasion, cette institution séculaire nous ouvre ses portes à la découverte des trésors qu'elle recèle et que le monde entier nous envie - de l'architecture spectaculaire du Palais Garnier aux machineries uniques de l'Opéra Bastille ; des livrets, costumes, partitions et maquettes de décors conservés dans les archives de l'Opéra aux savoir-faire ancestraux de métiers tels que perruquier, décorateur, costumier ou sculpteur, symboles de la vivacité de notre artisanat d'art

TANGUY, LE RETOUR



21h00

6

Seize ans plus tard. Édith et Paul coulent des jours heureux jusqu'au jour où Tanguy débarque de Chine avec sa fille, Zhu. À 45 ans, le fils unique des Guetz est anéanti par sa rupture amoureuse et se laisse aller à reprendre ses vilaines habitudes. Édith et Paul sont à nouveau sur le pied de guerre pour se débarrasser de leur rejeton

UNE FAMILLE EN OR



21h00

TF1

Devinez qui prend les commandes d'«Une Famille en Or» ? C'est Camille Combal ! Nouveau décor, nouvel animateur, nouvelles questions... La seule chose qui ne change pas, c'est le titre ! Humour, magnétos sketches, questions parfois insolites, TF1 a choisi Camille et ses équipes pour repenser intégralement l'émission en collaboration avec Fremantle. Il recevra deux familles qui vont tout tenter pour repartir avec la Cagnotte ! A la clé peut-être, 100 000 euros à gagner en tentant de deviner ce que les Français ont répondu aux questions Combalesques de Camille. «Une Famille en Or» débarque bientôt sur TF1 ! Et sur 100 Français interrogés, 104 nous ont répondu qu'ils étaient impatients !

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	05:01
Dohr	12:44
Asr	16:16
Maghreb	19:01
Icha	20:21

BARRAGE DE LA RENAISSANCE

APPELS À TROUVER UN ACCORD JURIDIQUE SUR LE REMPLISSAGE

Les participants à un atelier organisé à Kahrtoom sur le barrage de la Renaissance construit par Addis Abeba sur le Nil bleu, et source de tensions entre le Soudan, l'Égypte et l'Éthiopie, ont appelé à trouver un accord "juridique et durable" sur le remplissage et élaborer un mécanisme clair pour discuter des différends.

Intitulé "Barrage de la Renaissance: Opportunités et risques", l'atelier co-organisé par l'Université soudanaise Alzaiem Alazhari et l'Agence de presse Soudanaise (SUNA), a conclu ses sessions et publié ses recommandations dimanche, rapporte l'agence (SUNA).

Les recommandations portent sur "la nécessité de trouver un accord juridique et durable sur le remplissage et l'exploitation du barrage pour réduire les risques, en tirant parti des gains et des avantages".

L'atelier a également appelé à "la transparence concernant les informations sur le



barrage et à l'élaboration d'un mécanisme clair pour discuter des différents et de la tenue des négociations".

Les participants suggèrent en outre d'associer des organisations de la société civile à la question du barrage pour sensibiliser sur la culture de l'eau et son

importance en ce qui concerne le développement durable, outre la poursuite des discussions sur les questions de l'eau.

Le barrage de la Grande Renaissance éthiopienne (GERD), amené à devenir la plus grande installation hydroélectrique en Afrique, est depuis son lancement en

2011 source de tensions entre le Soudan, l'Éthiopie et l'Égypte.

L'Égypte, qui dépend du Nil pour environ 97% de son irrigation et son eau potable, considère le barrage comme une menace pour son approvisionnement en eau. De son côté, le Soudan craint que ses propres barrages ne soient endommagés si l'Éthiopie procède au remplissage du GERD avant qu'un accord ne soit conclu. L'Éthiopie affirme que l'énergie hydroélectrique produite par le barrage sera vitale pour répondre aux besoins énergétiques de ses 110 millions d'habitants. Les deux pays en aval du barrage ont exhorté l'Éthiopie à ne pas effectuer le remplissage avant la signature d'un accord. Mais Addis-Abeba a annoncé en juillet dernier qu'elle avait procédé à la deuxième étape de remplissage.

TOURISTES ÉTRANGERS

L'ALGÉRIE VA FACILITER L'OCTROI DE VISAS

L'Algérie, qui voit ses réserves de changes s'effriter d'année en année, n'a d'autres choix que de diversifier ses sources de revenus en devises, qui proviennent actuellement principalement de la rente pétrolière. Pour ce fait, le gouvernement algérien exploite plusieurs pistes pour sortir de la dépendance pétrolière. Le développement du secteur touristique fait partie des chantiers en voie de lancement pour atteindre les objectifs fixés. Avec un potentiel énorme et varié qui va des côtes sublimes du nord au grand Sahara dans le sud, l'Algérie accuse un certain retard dans ce domaine par rapport à ses voisins les plus les proches, le Maroc et la Tunisie ou encore l'Égypte, un peu lointaine. Les atouts touristiques indéniables de l'Algérie qui n'ont rien à envier à ceux des pays cités ne sont pas exploités.

Vers un allègement des procédures du visa algérien

À cela, il faut ajouter les lourdes démarches et les difficultés d'obtenir un visa pour les étrangers souhaitant visiter l'Algérie. Appliquant le principe de réciprocité, l'Algérie impose le visa plupart des pays dans le monde. Or, les touristes n'aiment pas les formalités qui durent plusieurs jours. Ils préfèrent des destinations sans visa ou avec un visa à l'arrivée. Au pire, ils opteraient pour un pays qui délivre le visa en quelques heures.

Un problème dont l'exécutif en Algérie semble conscient.

Le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane a abordé, ce lundi 13 septembre, cette question lors de la présentation du plan d'action de son Gouvernement devant l'assemblée popu-

laire nationale. Il a promis des avancées.

« En ce qui concerne le tourisme et dans le but de bâtir une industrie touristique, le gouvernement s'engage à mettre en exécution un plan de la destination Algérie en soutenant le travail des agences de voyages et de tourisms en particulier par la facilitation des procédures de visa pour les touristes étrangers », a annoncé le Premier ministre devant les députés.

Le ton est donné. L'Algérie entend bien alléger les procédures d'obtention de son visa. Reste à savoir comment et surtout à quelle échéance. Selon nos informations, un projet est en cours d'élaboration mais rien n'a filtré concernant les détails.

Le Premier ministre s'est également engagé à moderniser le tourisme intérieur par la promotion des pôles touristiques d'excellence qui répondent aux normes internationales notamment ceux à caractère culturel et religieux dans le sud du pays.

CORONAVIRUS

233 nouveaux malades et 18 décès en 24h

Le nombre de nouveaux malades contaminés au coronavirus en Algérie suit une courbe baissière. Le bilan publié ce 13 septembre par le ministère de la Santé fait état de 233 nouvelles contaminations, 198 guérisons, et 18 décès et 29 patients en soins intensifs selon un communiqué du ministère de la Santé.

Selon la même source, le total des contaminations au coronavirus en Algérie s'élève à 200301 cas, le nombre des décès a atteint 5596 cas. L'Institut Pasteur d'Algérie avait indiqué le 17 août que la flambée de la pandémie était tributaire de la prédominance du variant, des prélèvements effectués et qui approche les 91% du total des analyses mais aussi dû au relâchement en matière d'application des mesures de distanciations sociales. Les professionnels de la santé estiment même que le nombre des nouvelles contaminations est au delà de la réalité.

Au micro de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne, le Professeur Belhocine explique que « Cette hausse des nouvelles contaminations au coronavirus est due au relâchement de la vigilance individuelle observé partout. Cet état de fait réunit tous les ingrédients de l'aggravation de la situation d'où nous avons trois variants nouveaux qui circulent en Algérie ».

FRANCE :

LES PRIÈRES DE RUE SUSCITENT ENCORE POLÉMIQUE

Ce samedi 11 septembre, un groupe de trois musulmans ont tenu leur prière en plein centre-ville de Challans, dans le département de la Vendée en région Pays de la Loire, sachant que pour tenir une prière dans les rues en France, il faut avoir une autorisation auprès des autorités compétentes sur le territoire en question. Face à cela, ces fidèles ont eu des problèmes avec les autorités françaises, notamment un certain député de Vendée,

qui a qualifié cet acte comme étant « une provocation », surtout que cela coïncide avec le 11 septembre, la date des attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

« Ce samedi matin, aux environs de 07 h, et en plein centre-ville de Challans, devant le laboratoire d'analyses Chevillon, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, trois individus équipés d'une sono puissante ont déroulé leur tapis de prière et commencé la

prière musulmane du Chourouk », a déclaré hier le député Philippe Latombe au site Actu.fr.

La Gendarmerie de la Vendée interpelle les fidèles en question

L'élu de Vendée a ajouté, selon la même source, qu'il a aussitôt averti les services sécuritaires compétents sur ce fait, en

expliquant que : « les trois fidèles en question, dont l'un au moins est connu des services de police, ont été interpellés par les gendarmes ». Ainsi, l'homme politique français a précisé : « ces individus seront soumis à des mesures individuelles de contrôle administratif et de surveillance, telles que prévues par l'article 3 de la loi de 2017 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme ».